



Déclaration préalable au CHSCTD du 21 novembre 2013

En guise de déclaration préalable, l'UNSa-Education fera très court.

Nous sommes très inquiets de la gestion humaine dans notre département depuis cette rentrée.

Cette instance est particulièrement concernée puisqu'on y aborde les conditions de travail de nos collègues.

Dans nombre de situations, celles-ci sont plus que difficiles et cela a un impact réel chez nos collègues puisque leur santé s'altère ou s'est altérée.

D'autres tiennent, mais encore combien de temps ?